



ASSURÉMENT HUMAIN

Communiqué de Presse

22 Novembre 2016

GMF lance une offre inédite conçue par le groupe Covéa autour des nouveaux usages auto

Auto-partage, mobilité, location entre particuliers... GMF va proposer à ses assurés des solutions innovantes et inédites sur le marché pour répondre à leurs nouveaux usages collaboratifs en automobile.

Conçue par la Direction Technique des particuliers du groupe Covéa, cette nouvelle offre est déployée dès le 23 novembre sur la marque GMF.

Deux nouvelles garanties simples et réellement innovantes sont disponibles sur le contrat AUTO PASS de GMF.

- **L'option « Mobilité »** garantit l'assuré GMF lorsqu'il prend en location un véhicule auprès d'une société de location, d'un particulier ou d'une société d'auto-partage. Avec cette option, l'assuré bénéficie d'un package de garanties : garantie du conducteur élevée, objets transportés, pertes financières. Totalement inédite, **cette option couvre tout ce qui reste à la charge de l'assuré locataire en cas de sinistre, notamment les franchises des loueurs professionnels** qui sont particulièrement élevées. L'assuré est ainsi très bien couvert pour un prix forfaitaire tout à fait compétitif, de quelques euros par mois.

- **Une option « Location »** propose une solution de protection adaptée lorsque l'assuré GMF loue son véhicule à un particulier. Les garanties du contrat AUTO PASS GMF sont acquises au locataire pendant la période de location. **En cas de sinistre du locataire, il n'y aucune incidence sur le contrat de l'assuré, ni sur son malus, ni sur sa franchise.** Cette option est payable à l'année, en fonction de la durée de location, via un pourcentage sur la cotisation de l'assuré.

En outre, concernant le covoiturage, le contrat AUTO PASS, comme tous les contrats auto des marques de Covéa, inclut, sans surprime, l'assurance des personnes covoiturées.

Pour Laurent Tollié, Directeur Général de GMF Assurances, « *Nous voulons proposer à nos assurés des solutions d'assurance simples et innovantes en matière de consommation collaborative dont les pratiques se développent. Les agents du Service Public ont un sens profond du collectif et du collaboratif. GMF, leur assureur de référence, se devait d'être précurseur en la matière* ».

A propos de GMF

Marque du groupe Covéa, GMF est le premier assureur des agents du service public avec 3,5 millions de sociétaires. GMF répond à leurs besoins concrets de protection, dans leur vie privée et professionnelle, par des solutions en assurances de biens et de personnes. ■ www.gmf.fr